

QUE le conseil entérine la convention d'achat intervenue le 21 septembre 2018 entre la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et Solargise Canada Inc. pour la vente des lots 5 316 666, 6 100 043, 6 100 044, 5 316 672 ainsi que le lot 5 316 667 et;

QUE la Ville appuie tout projet de transport électrique de haute tension qui pourrait être requis pour alimenter en électricité les projets de la compagnie Solargise Canada Inc. sur son territoire.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois (3) personnes manifestent le désir de s'exprimer sur le sujet suivant lors de cette période de questions :

- Demandes relatives au projet de Solargise Canada Inc. se rapportant à l'échéancier des travaux, la disponibilité des services à proximité du terrain à construire, les retombées économiques du projet, la durée prévue de construction et le nombre d'emplois créés.

2018-09-456 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 12 h 33, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Guillaume Massicotte,
appuyé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
et résolu à l'unanimité

DE lever la séance extraordinaire du 26 septembre 2018.

ADOPTÉ

Miguel Lemieux, maire

Alain Gagnon, greffier